

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-452-1934 Divers

n° 73-452-1934

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 452 du 31/07/1934

Date de publication
13 juillet 1934

Date du numéro
31 juillet 1934

TEXTE INTÉGRAL

Le traitement de Mohamed Hersi, employé à la Trésorerie en qualité d'auxiliaire, a été porté de T0 à 100 franes par mois, à compter du 1er juillet 1934,